



TUTELLE INTÉRIEURE

Lorsque l'on consulte le discours tenu par le Ministre de l'Intérieur le 17 janvier 2019 aux Préfets, on comprend aisément que la réforme de l'État n'attend pas le « grand débat ».

Très clairement l'objectif est de faire passer sous autorité préfectorale l'ensemble des services de l'État y compris la DGFIP, en commençant par les « fonctions supports. ».

Dans ce discours les choses sont dites : inter-ministérielle, mutualisation des fonctions transverses, gestion des carrières...

Les préfet-es deviendraient omnipotent-es et le Ministère de l'Intérieur serait le Ministère des territoires par excellence, responsable de la gestion des implantations et de la déconcentration.

Ainsi, E. Philippe a signé dès le 28 janvier une circulaire concernant la Guyane portant sur « une nouvelle organisation des services de l'État » sur ce territoire. Elle annonce la création de cinq nouveaux services déconcentrés interministériels regroupant l'ensemble des missions de l'État (périmètre DDI), sous la tutelle du préfet. Mais au-delà de ce périmètre, la préfecture aurait aussi la gestion de la mutualisation des services logistiques et des services RH pour l'ARS, le Rectorat et la DRFiP.

C'est bon à savoir alors qu'on amuse la galerie avec des débats fumeux, les décisions sont déjà prises ou en voie de l'être sans attendre le « dévoilement » du plan de « réforme de l'État » annoncé pour fin mars.

ALERTE RIFSEEP

Dans la série des « bonnes nouvelles » 2019, revoilà le grand retour de la RIFSEEP à la DGFIP (ou rémunération individualisée avec des primes variables). À enveloppe budgétaire constante, il s'agit de créer de fortes différences de rémunérations entre agent-es faisant le même boulot, avec des baisses pour la plupart et des hausses pour les « élu-es ».

Première conséquence concrète, **c'est la fin de la prime de rendement bisannuelle pour les ex-DGI qui l'avait encore !** Au passage, on ne dit pas merci à Bercy ne pas l'avoir fait sur « l'année blanche » 2018, car le changement aura un impact sur l'impôt sur le Revenu des concerné-es. La CGT était pourtant intervenue pour le signaler.

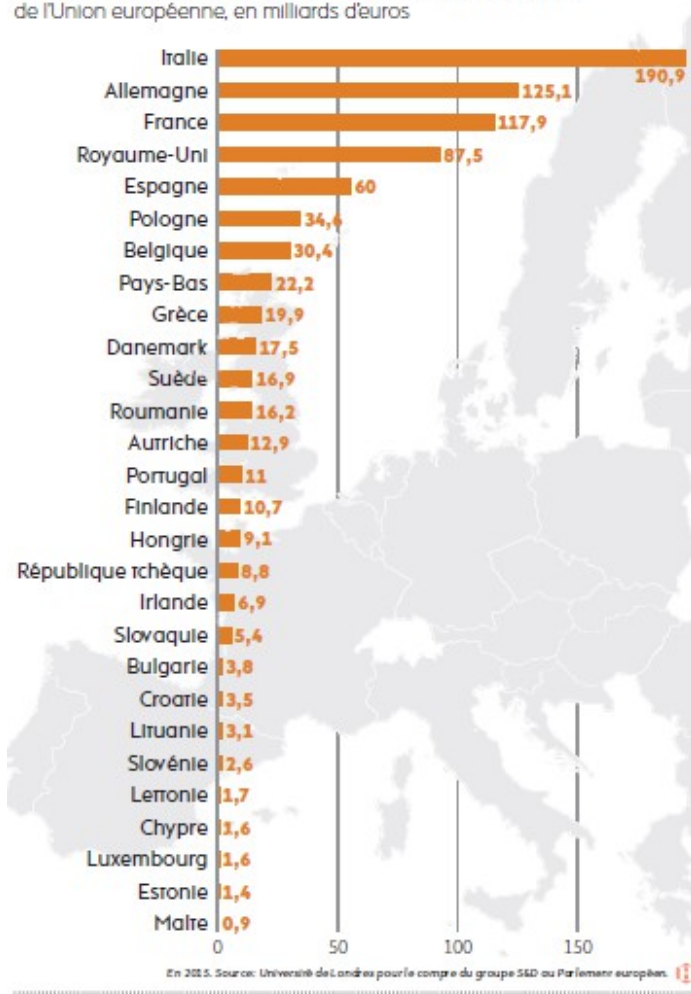
<http://www.dgfip.cgt.fr/44/spip.php?article2378>

SUR LE PODIUM

Une nouvelle enquête, publiée le 23 janvier par Richard Murphy, spécialiste de la fiscalité à l'université de Londres, estime qu'en 2015, l'évasion fiscale a représenté entre 750 et 900 milliards d'euros de manque à gagner pour les États membres de l'Union européenne. Cette étude donne un chiffre de 118 milliard pour la France qui est bien au-delà des estimations des organisations syndicales à 80 milliards ! Dans le même temps (comme dirait l'autre), [les](#)

LA FRANCE, TROISIÈME SUR LE PODIUM

Estimation du coût de l'évasion fiscale dans les pays membres de l'Union européenne, en milliards d'euros



[économistes atterrés viennent de publier un rapport sur la suppression de l'ISF](#) qui démonte bon nombre de mensonges véhiculés par ses partisans. Ces deux études viennent nous conforter dans notre détermination à lutter pour sauvegarder et améliorer notre administration pour avoir enfin les moyens d'obtenir la Justice Fiscale !

Il y a urgence ! Réveillons nous tous et toutes ensembles !

<http://www.dgfip.cgt.fr/44/spip.php?article2373>

